

Réussir son année de 3^{ème}



Parent ou élève, ce guide pratique permet de garder en tête les enjeux, les dates importantes et toutes les démarches à effectuer durant l'année de 3^{ème}.

Parent ou élève, ce guide pratique permet de garder en tête les enjeux, les dates importantes et toutes les démarches à effectuer durant l'année de 3^{ème}.

Sommaire

1. Les enjeux de la 3 ^{ème}	2
2. Calendrier sur l'année : Dates clés	2
3. De l'orientation à l'affectation : les étapes	3-4
Le stage : dates, convention, rapport.....	4
4. Les autres rendez-vous de l'année	5
PIX.....	5
Ev@lang collège.....	5
ASSR 2 : Attestation Scolaire de Sécurité Routière	5
5. Des méthodes pour réussir son année.....	5-6
En classe	5
Pour consolider.....	6
6. Pronote : un partenariat entre famille et collègue.....	6
7. Le DNB	6-7-8

1. Les enjeux de la 3^{ème}



L'année de 3^{ème} est dense, ce livret a pour but de vous guider et ne pas vous laisser surprendre par les dates et les tâches à effectuer.

Que vous rêviez déjà d'un métier ou non, il faudra mettre toutes les chances de votre côté :

- Être régulier dans le travail et l'attitude en classe toute l'année.
- Vous informer sur les filières et le nombre de places disponibles.
- Si possible choisir son stage en relation avec son projet d'orientation.
- Demander de l'aide à vos professeurs.

L'objectif est de permettre à chaque élève d'accéder à une poursuite d'études qui lui convient réellement et qui correspond à son profil. Il n'y a rien de plus préjudiciable qu'une orientation subie !

2. Calendrier sur l'année : Dates clés

L'année s'organise sur 3 trimestres. Ces dates sont prévisionnelles et peuvent légèrement changer en cours d'année.

DATES		EVÉNEMENTS
17 février 2026		Rentrée des élèves de 3 ^{ème} (7h30-11h30)
Trimestre 1 Du 16/2 au 13/5	Du 12 au 28 mai 2026	Conseils de classe du 2 nd trimestre 12 mai pour les 301 et du 18 au 28 mai pour les autres 3 ^o)
Trimestre 2 Du 18/5 au 7/8	Du 27 août au 8 septembre 2026	Conseils de classe du 2 nd trimestre
Trimestre 3 Du 24/8 au 18/12	A/c du 24 novembre	Conseil de classe du 3 ^{ème} Trimestre (24 et 26 novembre pour les 3 ^{ème})
	Mars	Rencontre parents-professeurs principaux de 16h à 18h
	Mai	Stage (n°1) pour les 301 (Prépa-Métiers) du 18 au 29 mai Travail sur l'épreuve orale du DNB (présentation, sujets possibles, critères d'évaluation...) : vendredi 22 mai, 7h30-9h30 Conseils de classe 1 ^{er} trimestre
	Juin	Rencontre parents - professeurs : jeudi 4 juin, 16h-18h30 Présentation orale des stages pour la classe de 301 ASSR 3 ^{ème} Forum des métiers : mercredi 24 juin, matin Stage 302 – 303 -304
	Juillet	Stage 305 – 306 – 307 Présentation orale des stages pour les 302 – 303 -304 (du 8 au 10 juillet) Présentation orale des stages pour les 305 – 306 -307 (du 15 au 17 juillet) Remise des fiches dialogue renseignées (vœux provisoires) au professeur principal Devoirs communs 3 ^{ème} (entraînement DNB) du 20 au 25 juillet
	Août	Réunion d'information parents, spécial orientation : 25 août 16h30 Tests SIA au LDU pour la 2 ^{nde} : 26 août (matin : écrit ; après-midi : oral) Conseils de classe 2 ^{ème} trimestre (début)
	Septembre	Conseils de classe 2 ^{ème} trimestre (fin) Oral blanc DNB : mercredi 9 septembre Ecrits blancs du DNB : jeudi 10 et vendredi 11 septembre
	Octobre	Stage (n°2) pour les 301 (Prépa-Métiers) du 28 septembre au 9 octobre Tests Evolang : du 21 au 30 octobre DNB blanc pour les élèves SIA (302 et 303) : 5-6-8-9 octobre PIX : du 26 au 30 octobre (à confirmer)
	Novembre	Epreuve orale du DNB : mercredi 4 novembre Remise des fiches dialogue renseignées (vœux définitifs) au professeur principal Epreuves du DNB pour les élèves SIA (302 et 303) : du 16 au 20 novembre Conseils de classe 3 ^{ème} trimestre
	Décembre	Epreuves du DNB : 10 et 11 décembre

1. Au 1^{er} trimestre : Le temps de la réflexion

Dès le premier trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation possibles après la 3^e et de faire le point sur vos compétences scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Prévoyez **des échanges avec votre professeur principal et la psychologue de l'Éducation nationale** intervenant au collège. Vous pouvez également vous rendre au **CIO** (centre d'information et d'orientation) le mercredi après-midi, et pendant les vacances scolaires. Il est en face du lycée Lapérouse à Nouméa.
- **Renseignez-vous au CDI** (centre de documentation et d'information) de votre collège sur les différentes formations et les métiers qui leur correspondent.
- **Préparez votre stage d'observation** en milieu professionnel pour vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements.

2. Au 2^{ème} trimestre : Les vœux provisoires

Sur la fiche de dialogue remise par le collège, vous devez formuler un ou plusieurs vœux provisoires :

- 2^{de} GT (générale et technologique) ou 2^{de} spécifique (bac STHR),
- 2^{de} professionnelle,
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Pour information, cette fiche nominative sera remise à chaque élève vers le jeudi 27 juillet et devra être rendue renseignée à chaque professeur principal au plus tard le jeudi 3 septembre.

Parallèlement, continuez à approfondir votre information par tous les moyens mis à disposition.

Le conseil de classe du 2^e trimestre émet un avis provisoire d'orientation. Cette proposition constitue la base de dialogue entre l'élève, la famille, le professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale en vue du choix définitif.

3. Au 3^{ème} trimestre : Les vœux définitifs

Vous arrêtez vos choix définitifs et les indiquez sur deux documents :

a. **La fiche de dialogue**

Là encore, comme au 2^{ème} trimestre, vous pourrez saisir un ou plusieurs des vœux suivants (2nde GT ou 2nde STHR ; 2nde professionnelle ; 1^{ère} année CAP)

La fiche dialogue sera remise à chaque élève vers le jeudi 29 octobre et devra être rendue renseignée à chaque professeur principal au plus tard le jeudi 12 novembre.

b. **La fiche de formulation des vœux (3 vœux maximum)**

Sur le dossier de demande d'affectation, vous inscrirez :

- Pour les élèves demandant une 2^{de} GT : les établissements souhaités dont obligatoirement le lycée de secteur (correspondant à l'adresse de la famille) ;
- Pour les élèves demandant la voie professionnelle : le choix des spécialités professionnelles souhaitées (en 2nde professionnelle et/ou en 1^{ère} année de CAP) et les établissements qui les proposent et que vous désirez rejoindre

Le conseil de classe du troisième trimestre formule une proposition d'orientation :

- Si elle correspond à la demande de l'élève et sa famille, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;

- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec la famille. En cas de désaccord avec cette décision, la famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive.
- En fin de procédure, si l'élève n'a pas obtenu d'affectation, il pourra demander le redoublement de la classe de 3^{ème}.

Après les épreuves du brevet, vous recevrez **vos notifications d'affectation en lycée**. Avec votre famille, vous devrez impérativement **vous inscrire dans le délai indiqué** sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

À tout moment, le professeur principal, la psychologue de l'Education Nationale et l'équipe de direction pourra répondre aux questions posées.

Le stage : dates, convention, soutenance...

Les stages de 3^{ème} ont pour objectif de découvrir le monde du travail et vivre une expérience concrète. Ils permettent aux élèves de gagner en autonomie, de prendre connaissance d'un nouvel environnement et de confirmer ou non un projet d'orientation.

Les stages permettent également aux élèves d'**enrichir leur culture générale et citoyenne** en leur faisant découvrir :

- Le monde économique et professionnel dans sa diversité.
- Un environnement très différent du milieu scolaire.
- Les réalités concrètes du travail déconstruisant certains préjugés.
- Les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers.

Les élèves et leurs familles sont acteurs de la recherche du stage.

Les stages sont **obligatoires** pour tous les élèves de 3^{ème}. Une **convention obligatoire**, signée entre l'établissement et l'organisme d'accueil, détaille les conditions d'encadrement et de suivi de l'élève, et garantit les conditions de sécurité.

Les dates :

- 301 (Prépa-Métiers) : il y a deux stages (du 18 au 29 mai, puis du 28 septembre au 9 octobre)
- 302-303-304 : du 29 juin au 3 juillet
- 305-306-307 : du 6 au 10 juillet

Les soutenances de stage auront lieu :

- 301 : le 4 juin (pour le 1^{er} stage)
- 302-303-304 : du 8 au 10 juillet
- 305-306-307 : du 15 au 17 juillet

A la fin du stage de 3^{ème}, les élèves présenteront oralement leur soutenance à un jury de deux ou trois personnes. Ils seront évalués en fonction d'une grille qui leur sera présentée en amont.

4. Les autres rendez-vous de l'année

PIX :

Certification évaluant les compétences numériques de l'élève et témoignant de son niveau en informatique.

La certification a lieu fin octobre (dates à préciser) après plusieurs mois d'entraînement en salle informatique ET à la maison. Une 2^{ème} certification a lieu en Terminale.

Il est nécessaire que chaque élève considère cette certification obligatoire avec beaucoup de sérieux et s'entraîne régulièrement pendant l'année.

Ev@lang collège :

C'est un test de positionnement en anglais qui permet de faire valoir son niveau de langue dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il est à mentionner sur le C.V.

Le test Ev@lang est prévu au collège du 21 au 30 septembre.

Cotation des niveaux :

A1 non atteint	A1	A2	B1	Au-delà de B1
	A1+	A2+	B1+	
		Le niveau A2 doit être validé en fin de 3e	Niveau entamé en seconde	

ASSR 2 : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

L'obtention de l'ASSR2 est obligatoire pour s'inscrire à la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière. De plus, si vous avez moins de 21 ans, l'ASSR 2 est obligatoire pour obtenir un 1er permis de conduire.

Les épreuves auront lieu au collège du 22 au 26 juin.

5. Des méthodes pour réussir son année

En classe :

Assiduité et Ponctualité :

L'assiduité et la ponctualité font intégralement partie de l'apprentissage non seulement des cours mais aussi du vivre ensemble.

Matériel :

Il est **impossible** de travailler correctement de manière efficace sans avoir, chaque jour, son matériel (cahiers/ classeurs, trousse, feuilles....)

Attitude :

Écouter, prendre le cours, participer, poser des questions, s'investir en classe ET à la maison sont indispensables pour la réussite scolaire de l'élève.

Lecture :

Lire régulièrement aide énormément l'élève dans sa scolarité. Avoir constamment un livre dans son sac est conseillé. Le professeur documentaliste conseille si besoin.

Pour consolider :

Accompagnement Personnalisé

De nombreux cours sont dispensés en effectifs réduits (mathématiques, français, histoire-géographie, technologie). Ces heures permettent un accompagnement très individualisé et une prise en charge des difficultés. Elles sont bénéfiques uniquement si l'élève fait des efforts, s'investit dans sa scolarité et est actif dans son parcours.

Préparation orale

Une ou deux sessions spécifiques à l'épreuve orale du DNB seront mises en place : présentation de l'épreuve, cadre à respecter, sujets possibles, modalités d'évaluation, grille, entraînements.... La première session aura lieu le vendredi 22 mai de 7h30 à 9h30. De plus, l'épreuve sera travaillée, au fil de l'année, avec le professeur principal et d'autres enseignants de l'équipe pédagogique. Là aussi, il est obligatoire que l'élève soit actif et s'investisse dans la préparation de cette épreuve qui contribue largement à la réussite du DNB.

6. Pronote : un partenariat entre famille et collège

Il est très important de consulter Pronote régulièrement car il s'agit du lien privilégié entre l'élève, sa famille et les différents acteurs du collège.

Informations et sondages :

Cocher "J'ai pris connaissance" est un moyen pour nous de s'assurer que vous avez bien eu l'information.

Casier numérique

Il s'agit de l'outil présent dans Pronote qui vous permet de retrouver les documents importants.

7. Le DNB (Diplôme National du Brevet)

À partir de la session 2026

RÉUSSIR
AU COLLÈGE

ÉLÈVES DE 3^e : TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU BREVET

Objectifs



**MIEUX PRENDRE
EN COMPTE**
le travail et les
progrès durant
l'année de 3^e

+

ÉVALUER
chaque élève
au plus près
de son niveau

+

**REDONNER
TOUTE SA
VALEUR**
au diplôme

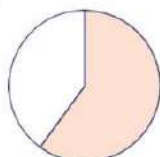
CE QUI CHANGE EN 2026

Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie comme suit :

40%

Le contrôle
Pour le
contrôle
continu



60%
Pour les
épreuves
terminales

Calcul du contrôle continu

continu correspond à la **moyenne* des moyennes annuelles de toutes les matières obligatoires de 3^e** (coefficient 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, **les points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à**

la somme des moyennes du contrôle continu, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.

Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne finale au moins égale à 10/20.**

Une convocation ET une pièce d'identité valide sont obligatoires pour passer le brevet.

LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
Français	3 h	2	1 ^{ère} partie : • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2 nd e partie : • Rédaction
Mathématiques	2 h	2	• Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, dont un exercice d'algorithme. • Résolution de problèmes et raisonnement
Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	• Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit • Utilisation de repères historiques et géographiques • Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
Sciences	1 h	2	• Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
Épreuve orale	15 min.	2	• Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs • Évaluation de la qualité de l'expression orale

GRILLE DES MENTIONS

ASSEZ BIEN

Pour une moyenne au moins égale à 12/20

BIEN

Pour une moyenne au moins égale à 14/20

TRÈS BIEN

Pour une moyenne au moins égale à 16/20

TRÈS BIEN avec les félicitations du jury

pour une moyenne au moins égale à 18/20

LES ÉTAPES DU BREVET



Important : Un DNB blanc est organisé au collège. L'épreuve d'oral aura lieu le mercredi 9 septembre, les épreuves écrites se dérouleront les 10 et 11 septembre, sur le format du nouveau DNB 2026. Des devoirs communs 3^{ème} seront également mis en place pendant la semaine du 20 au 25 juillet.

Cette année de 3^{ème} sera une étape importante de votre parcours. Elle sera dense, exigeante, parfois fatigante, avec son lot de révisions, d'examens et de défis à relever. Mais elle sera aussi l'occasion de grandir, de prendre confiance en vous et de découvrir de quoi vous êtes capables.

Accrochez-vous, ne baissez pas les bras au premier obstacle, et souvenez-vous que chaque effort compte.

Le travail régulier, la persévérance et la confiance en vous seront vos meilleurs alliés.

Nous croyons en vous. Faites de cette année une réussite dont vous serez fiers !